

SESSION 2024

L'École de la Loire

Organisé par **Qualité des Arts**, partenaire

Avec le soutien du Conseil Départemental du Loir et Cher et du Conseil Régional du Centre. Le concours littéraire et poétique de AIEL/Qualité des Arts est ouvert à tous les écrivains de langue française, en France comme à l'étranger, amateurs et professionnels confondus.

Règlement du concours

Article 1 : Chaque œuvre présentée devra être dactylographiée en 1 exemplaire. Ne doivent figurer, ni nom, ni adresse, ni signe distinctif, (ce qui serait éliminatoire) pour tous les envois, excepté pour les œuvres éditées (romans, essais).

Porter sur chaque feuille, en haut et à gauche, 3 lettres et 2 chiffres ex : ANG 41, cette devise sera la même sur toutes les œuvres envoyées, même si elles font l'objet de catégories différentes.

Article 2 : Cette unique devise par candidat est reproduite sur une enveloppe fermée contenant une feuille, où sont inscrits en lettres d'imprimerie : **Noms, prénoms, adresse, courriel, téléphones**, avec le ou les titres des œuvres par catégorie et si vous le désirez votre CV (qui pourra nous servir ultérieurement).

Article 3 : - **La participation au concours est de 8 euros pour 1 ou 2 œuvres dans les catégories de 1 à 9. Rajouter 5 euros par œuvre supplémentaire dans chacune de ces catégories**

- **La participation au concours est de 10 euros pour 1 œuvre dans les catégories 10 et 11. Les envois sont limités à 1 œuvre** (soit 1 œuvre catégorie 10, soit 1 œuvre catégorie 11)

- **La participation au concours est de 15 euros pour 1 œuvre dans les catégories 12 et 13. Les envois sont limités à 1 œuvre** (soit 1 œuvre catégorie 12, soit 1 œuvre catégorie 13)

- **La participation au concours est de 18 euros pour 1 œuvre dans les catégories 14 et 15. Les envois sont limités à 1 œuvre** (soit 1 œuvre catégorie 14, soit 1 œuvre catégorie 15)

Article 4 : Chaque concurrent peut participer aux catégories de son choix. **Les envois limités dans certaines catégories n'empêchent pas de participer dans les autres catégories en même temps.** Exemple : 1 roman (cat.14) + 1 nouvelle (cat.12) + 1 conte pour enfant (cat.10) + 2 sonnets (cat.1)

Article 5 : - **Le chèque de paiement doit être libellé à l'ordre de QUALITE DES ARTS**

- **Par virement** : (le préciser) **IBAN**: FR76 3000 3015 5400 0502 9647 314 - **BIC**: SOGEFRPP

RETOURNER VOTRE ENVOI IMPERATIVEMENT A :

AIEL / Qualité des Arts - 9 CHEMIN DES PLACES 45110 SAINT MARTIN D'ABBAT

► **Un envoi en recommandé avec AR ou demandant une signature ne sera pas accepté.**

Pour tous renseignements : Email : lecoledelaloire@orange.fr - lecoledelaloire@gmail.com

Article 6 : Vos envois sont souhaités dès maintenant, jusqu'à la date limite fixée au **20 décembre 2023**. Le palmarès vous sera communiqué dans le courant du mois d'avril suivant.

La participation à ce concours implique l'acceptation stricte du règlement.

Les résultats et décisions du jury sont sans appel; le jury est composé d'Universitaires, d'Amis d'Associations et d'Académies Littéraires.

Article 7 : Les copies ne sont pas admises. Toute copie non décelée sera sous la responsabilité de l'auteur. Le remaniement d'un texte d'auteur connu peut être également éliminé du concours par décision du jury.

FLORILEGE NUMERIQUE : Un recueil numérique est édité sur le site, faites nous parvenir un ou deux textes de votre choix, **20 lignes max.** chacun (hormis ceux présentés au concours). Un envoi par email de vos textes **au format (Word - Odt) - Voir formulaire joint** -

DISTINCTIONS : Le jury décernera des grands prix ainsi que plusieurs autres prix dans chacune des catégories.

Les lauréats recevront un diplôme et pour les grands prix du Conseil départemental de Loir et Cher et du Conseil Régional du Centre, une médaille et un diplôme.

Les prix seront décernés dans le même temps que ceux du concours arts-plastiques.

▫ **Le palmarès et les distinctions seront envoyés par courrier dans le courant du mois d'AVRIL** ▫

Les candidats sont invités à concourir dans les catégories suivantes :

Catégorie 1 : Prix du Sonnet : Thème libre ou Thème sur « l'amour », le préciser

Catégorie 2 : Prix de Poésie classique : Thème libre ou Thème sur « une saison », le préciser
Ecrire en alexandrins seulement

Catégorie 3 : Prix de Poésie libre : Thème libre - 20 vers maximum

Catégorie 4 : Prix de Rimes imposées : Avec les mots suivants écrire un poème composé de 2 quatrains et 2 tercets : soirée, été, ciel, repas, chaleureux, animé, odeurs, terrasse, frissonnante, tiédeur, stylisé, ferveur, affiné, jardin.

Catégorie 5 : Prix du Haïku : Ecrire 9 haïkus (5, 7, 5) sur le même thème

Catégorie 6 : Prix de l'Acrostiche : Thème libre ou Thème sur « une senteur », le préciser

Catégorie 7 : Prix des Citations poétiques : Thème libre - 8 citations poétiques minimum

Catégorie 8 : Prix de la Plus belle lettre : Thème libre, Prose poétique obligatoire - 15 lignes minimum

Catégorie 9 : Prix de l'Humour : Thème libre ou Thème sur « la malice », le préciser - 20 lignes minimum

Catégorie 10 : Prix du Conte pour enfants : 5-6 pages maximum (avec ou sans illustration)

Catégorie 11 : Prix du Conte tout public : 5-6 pages maximum (avec ou sans illustration)

Catégorie 12 : Prix de la Nouvelle : Thème libre - 8 pages minimum.

Catégorie 13 : Prix de l'Essai : Littéraire, philosophique, théologique, grandes causes, histoire, reportages, témoignages etc. L'anonymat n'est pas demandé.

Catégorie 14 : Prix du Roman : Un manuscrit bien présenté, tous les genres sont admis. Ce roman peut être édité depuis 2007, ou non édité, l'anonymat n'est pas demandé

Catégorie 15 : Prix du Recueil de poésie : Edité ou non, l'anonymat n'est pas demandé, tous les genres sont admis : classique, néoclassique, libre, duos de genre, etc. (avec ou sans illustration)

Des prix seront attribués dans chaque catégorie ainsi que les

Grand Prix

Grand Prix du Conseil Départemental du Loir et Cher
Grand Prix du Conseil Régional du Centre
Grand prix de l'Académie Littéraire et Artistique l'Ecole de la Loire
Grand Prix de l'Association Qualité des Arts
Grand Prix de l'Académie Guillaume de Lorris

Ne faire aucun envoi particulier pour l'attribution de Grands Prix qui fera l'objet d'une délibération spéciale du Jury.

🍀 tous, bon courage, bonnè inspiration et vite à vos plumes.

FLORILEGE 2024

A RENVOYER AVEC VOTRE PARTICIPATION

NOM : PRENOM :

Un florilège numérique est édité sur le site, faites nous parvenir un ou deux textes de votre choix (hormis ceux présentés au concours). (20 lignes max. pour chaque texte).

- Un envoi par email de vos textes **au format (Word - Odt)**. (pas de typographies exotiques).

Email : lecoledelaloire@orange.fr ou lecoledelaloire@gmail.com
objet : Florilège

Je joins un ou deux textes de mon choix (**hormis ceux présentés au concours**) et donne mon accord pour une publication dans le florilège sur le site internet :

- Texte 1 :

- Texte 2 :

~ Association régie par la loi du 1er Juillet 1901, fondée en 1923 ~

Siège : 24 rue du Foix 41000 Blois

SECRETARIAT : Courriers/Contacts : 9 Chemin des Places - 45110 Saint Martin d'Abbat - tel 02.38.58.27.08

mail : lecoledelaloire@orange.fr - lecoledelaloire@gmail.com - site : www.lecoledelaloire.com